

Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan



ÉTÉ 2023

ENSEMBLE, DESSINONS DINGY 2040

4

ENVIRONNEMENT

7

AMÉNAGEMENTS

12

VOTRE COMMUNE

16

LA VIE À DINGY

18

AIDER & S'ENTRAIDER

22

www.dingystclair.fr



Laurence Audette,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Vice-présidente CCVT
Vice-présidente des maires
ruraux de Haute-Savoie



Le mot du maire

Cher(ère) Ami(e) de Dingy-Saint-Clair,

Au moment où j'écris ces lignes, je suis dans mon jardin. Je viens de rentrer. Je contemple le Parmelan. J'écoute les oiseaux et les cloches des vaches et moutons qui sont venus cohabiter dans les champs d'à côté. Je viens d'apercevoir cette jolie biche qui parfois nous fait signe à l'orée du bois. **Je me dis « qu'il fait bon vivre à Dingy » !**

Quelques heures avant, je me suis rendue sur les **chantiers en cours. L'espace sportif et associatif** dont la dalle principale est sortie de terre par l'ingéniosité de ces hommes qui savent transformer et bâtir nos patrimoines communs.

La crèche est un autre bel exemple, avec un espace en plein cœur du village et une salle associative à l'étage. La plomberie bat son plein, la peinture aussi, les plantations ont été lancées...

C'est la vie de tous ces artisans, ces agents, ces maîtres d'œuvre, ces associations qui œuvrent pour préparer nos outils à tous, pour nous permettre d'accueillir nos enfants. C'est le plaisir d'agir pour tous, la joie d'accomplir des projets qui font sens : quelle chance de pouvoir agir ensemble.

Ces transformations sont nécessaires aujourd'hui : réorganiser des lieux pour les adapter aux usages et les mutualiser, réemployer des matériaux, isoler et améliorer les performances énergétiques... **Elles démontrent l'intérêt de rénover plutôt que casser et refaire, pour limiter nos coûts bien sûr, mais aussi cette volonté de faire autrement tout en améliorant nos services.**

Cette semaine aura été riche. D'ailleurs, après réflexion, elles le sont toutes tellement qu'il devient difficile de prendre du recul avec **tous les mouvements auxquels notre société et nous-mêmes sommes confrontés.**

Il y a le **changement climatique** qui nous apporte son lot d'actions nécessitant d'adapter nos actions face aux intempéries et coulées, aux sécheresses répétitives, aux mobilités devenues très compliquées...

Il y a aussi ce monde changeant avec un **lot de réglementations qui ne s'amenuise pas**, des compétences sans cesse en mouvement, des citoyens ou acteurs de plus en plus exigeants, parfois bienveillants parfois singulièrement agressifs...

Il y a ces amis, ces villageois partis trop tôt, auxquels nous avons rendu hommage, en étant là, car parfois tout le reste est superflu. Il y a ces horreurs vécues autour de nous qui nous touchent et font plus que jamais ressortir l'importance de notre force de solidarité.

Bulletin municipal bi-annuel de Dingy-Saint-Clair • ÉTÉ 2023

Directrice de la publication : Laurence Audette • Rédaction : Christelle Lebreton - La Couleur des Mots, les élus, les agents • Conception graphique : Murielle Voisin
Impression : Kalistene • Imprimé sur papier recyclé • Tirage : 750 exemplaires



Néanmoins dans ces difficultés, de très belles lumières sont là.

Je pense à cette joie de voir tous ces bouts de chou s'élancer sur la ligne de départ du Dingo Trail, aux footex qui ont encore gravi un échelon dans leur jeu d'équipe, avec tout un village qui les encourage, à ces balades sur nos sentiers qui ont réuni tant de randonneurs d'un jour, heureux simplement... à la danse et au théâtre, à la gouaille du vide-greniers et tant d'autres. **C'était un régal - encore une fois - de continuer à se retrouver autour de la myriade d'activités et d'événements qui rythment nos rencontres toute l'année.**

Je pense à ces visites pour nourrir nos **projets de logements intergénérationnels, pour une autre manière de vivre ensemble**, en refusant la solitude de nos aînés et en les accompagnant pour rester autonomes, en créant des possibilités pour nos jeunes de vivre et s'investir dans le village, en facilitant les liens entre générations.

Je pense à ce **temps de partage auquel vous avez répondu présents avec « Ensemble, dessinons Dingy 2040 »**. L'enjeu est important car au-delà d'une vision et de valeurs communes, de réalisations souhaitées, des adaptations à notre environnement changeant, c'est le fait d'apprendre à mieux agir et co-agir, en impliquant largement, qui nous tient également à cœur.

N'est-ce pas ce que Dingy sait faire de mieux ? Se dire vraiment les choses, s'ouvrir à l'autre, aimer être ensemble, et **innover dans nos actions collectives pour une vraie vie de village**, au sens de ce qu'elle nous unit...

Je tiens à remercier ces élus qui se reconnaîtront et qui ont voulu oser proposer d'autres méthodes, **ainsi que la municipalité et l'équipe au complet** qui donnent de leur temps, de leur énergie pour nous tous.

Je tiens à remercier ces acteurs locaux, ces bénévoles du quotidien, ces organismes partenaires de l'aménagement, ces autres véritables animateurs des communautés de Dingy qui agissent chaque jour pour faire pulser le cœur de notre village comme une seule âme.

Et je vous lance un appel : si votre cœur ne bat pas (encore) avec ce collectif, **rejoignez-nous** pour un soir, pour une journée, pour plus si affinité. Venez goûter la vie telle qu'elle peut être à Dingy : une vraie gratitude.

Laurence Audette

P.s : si votre vie n'est pas rose ni bleue, pensez à contacter le CCAS, centre communal d'action sociale. Ses actions sont sous la confidentialité. Ne restez pas seuls face aux aléas de la vie qui peuvent tous nous toucher. Nous ferons de notre mieux pour vous aider ou vous orienter selon vos demandes.

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque semaine, les élus vous reçoivent en Mairie sur rendez-vous.



ENSEMBLE, DESSINONS DINGY 2040

Cultivons l'implication et le lien des habitants au sein du village pour s'engager, ensemble, dans la vision commune souhaitée par notre village.

Ensemble, DESSINONS DINGY 2040

De juin 2023 à janvier 2024, 4 rencontres pour construire toutes et tous ensemble le futur de DINGY



COMMENT
ÇA SE PASSE ?



Le vendredi soir, tous les habitants sont invités à participer.



Le samedi est consacré aux ateliers

IMAGINER LE VILLAGE IDÉAL DANS 15 ANS

Des étés plus chauds et des hivers moins neigeux figurent parmi les effets les plus flagrants des changements en cours sur nos territoires. En montagne plus qu'ailleurs, les **changements climatiques sont perceptibles et nous invitent à nous questionner**, à anticiper et à nous adapter à de nouvelles contraintes.

En parallèle, la capacité à vivre ensemble au sein d'un village est sollicitée afin que les différentes communautés se rencontrent plus pour « causer » et échanger sur des sujets de fond.

Pour répondre à ces enjeux et accompagner cette transition du village, les élus du conseil municipal se sont engagés dans une **démarche de concertation avec les Dingiens**. Le but de cette consultation, la plus large possible, et à laquelle chacun est invité à participer, est de dresser un diagnostic des points forts et des faiblesses de notre territoire **pour imaginer et construire ensemble un avenir** durable qui préserve notre qualité de vie et le vivre ensemble.

Accompagné par des professionnels de l'animation et de l'intelligence collective, nous vous proposons de (re)découvrir votre village, de rencontrer d'autres habitants et de nous aider à construire cette vision d'avenir.

Après la première soirée de lancement de la démarche en juin dernier, tout le village est convié lors de **3 prochaines soirées de partage**, les vendredis soir à partir de **18h30 à la salle des fêtes Michel Doche**.



UN MOMENT CONVIVAL, POUR PARTAGER, AGIR ENSEMBLE

L'avenir de notre village intéresse ses habitants. La soirée de lancement de la démarche « Dingy 2040 », qui a eu lieu vendredi 16 juin, en est la preuve.

Une cinquantaine de Dingiens, réunis dans leur diversité et le respect de leur sensibilité, ont joué le jeu de cet échange pour construire l'avenir de notre village à l'horizon 2040.

Cette soirée a permis de rencontrer d'autres habitants, d'échanger et de partager ses points de vue dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Focus : En parallèle, un groupe de travail, composé d'une dizaine d'habitants, s'est réuni le samedi suivant pour pousser plus loin la réflexion et continuer d'identifier les points forts de notre territoire.

Il s'agissait du **premier temps fort** de cette démarche, qui consistait à faire le **diagnostic de notre territoire**. Après de brèves présentations de notre patrimoine commun, les habitants ont planché en petits groupes, avec les élus et par l'entremise de l'animateur, sur des thématiques variées comme « se nourrir »,

Une cinquantaine d'habitants et 15 élus étaient présents pour cette première. Merci pour cette participation !



« cadre de vie », « gestion des ressources naturelles » ou encore « développement du village », « vivre ensemble ».

La démarche est enclenchée et elle se poursuivra pendant les 6 prochains mois avec 3 autres temps forts permettant de travailler, dans l'ordre, la vision du village, les moyens pour y arriver et la manière de commencer.

Dès à présent, réservez vos vendredis 13 octobre, 17 novembre et 19 janvier pour venir contribuer et partager vos idées.

Temps 1

16 juin 2023

Diagnostic du territoire

Temps 2

13 octobre 2023

Vision et avenir du village

Temps 3

17 novembre 2023

Quels moyens pour atteindre la vision ?

Temps 4

19 janvier 2024

Par quoi commencer ?

Nous vous attendons nombreux !

LES DINGIENS S'IMPLIQUENT AVEC LEUR COMMUNE

Les habitants de Dingy-Saint-Clair investissent du temps et de l'énergie pour la qualité de leur écrin de vie. Cet investissement est visible à travers les différents projets menés dans le cadre du budget citoyen ainsi que par des actions d'entraide et de vigilance ou encore d'entretien des sentiers de la commune. Bravo et merci à tous pour votre implication !



SENTIERS DE LA COMMUNE

Chaque année, les Randonneurs de La Cha participent à l'entretien des sentiers de la commune

Judi 11 mai à 8h, les membres de l'équipe « sentiers » se sont retrouvés dans la bonne humeur pour la 1^{re} matinée « sentiers » de la saison 2023. Au programme : fauchage, élagage, piochage, et tronçonnage sur les 2 km de sentiers entre Chessenay et Cornet, pour la sécurité et l'agrément des promeneurs et randonneurs. Ils ont ensuite partagé l'excellent repas préparé par Nicole.

Merci à chacun pour sa participation !

ENTRAIDE & VIGILANCE DE VOISINAGE

Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre la préfecture, les forces de l'ordre et la commune.

Il s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance et des cambriolages.

Il a été exposé aux habitants lors de la réunion publique du 26 avril dernier. Sur une soixantaine de participants, une **douzaine d'habitants ont confirmé leur souhait d'être référents pour leur secteur**, plusieurs personnes pouvant être volontaires pour un même secteur. Ils seront signataires d'une charte définissant leur rôle, et auront une relation privilégiée avec la gendarmerie pour les signalements.

Pour rappel, pensez à signaler vos absences, même courtes, à la gendarmerie. Ils effectueront des rondes dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances".

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

SUCCÈS DU BUDGET CITOYEN 2023

L'appel à projets du budget citoyen 2023 aura tenu toutes ses promesses : des personnes impliquées, des projets concrets et une volonté de s'approprier notre cadre de vie.

La mairie finance, les habitants réalisent.

Une partie du budget de la commune est réservée tous les ans pour financer des actions proposées par les habitants, à savoir 10 000 € par an. L'objectif de cette action : améliorer notre cadre de vie, tout en impliquant les habitants d'une manière nouvelle au sein du village.

Cette année, **5 actions ont été soutenues dans le cadre du budget citoyen 2023 :**

- L'installation de **2 tables de pique-nique sur les sentiers de Dingy**, permettant aux promeneurs de faire une pause. Un projet porté par Les Randonneurs de La Cha qui sera mis en œuvre sur le sentier « Chessenay - Cornet » dans le bois de Fieuty au-dessus de Chessenay pour l'une, et au Plan de Bacon sur le sentier du Lachat pour l'autre.

- La mise en sécurité du **four à pain de Chez Collet**, avec le changement d'une poutre complètement vermoulue. Une rénovation nécessaire dans l'objectif de relancer la dynamique collective du hameau autour du four.
- La pose d'un **défibrillateur à La Blonnière**, loin du centre bourg et proche d'un départ de sentier de randonnée. Ce projet sera finalement évalué et réalisé par la mairie le cas échéant, du fait de sa complexité technique. L'habitant volontaire accompagnera la formation des acteurs.
- L'organisation en 2024 d'une **prestation de jeunes talents. Porté par deux jeunes du village**, ce projet permettra de valoriser et encourager les talents artistiques du village !
- Le soutien à la réalisation d'une **fresque participative à l'école** sur le thème du vivre ensemble et de la protection de l'environnement. Les élèves de l'école élémentaire s'impliqueront donc sur un projet artistique et culturel, encadré par les enseignants et un professionnel.

De beaux projets à venir ! BRAVO AUX PARTICIPANTS



OPTIMISONS LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE DINGY

Même avant le contexte de hausse des coûts de l'énergie, il a été et reste important de prioriser un certain nombre d'actions visant à réduire notre consommation énergétique et les énergies fossiles. Le bilan établi par les services du Syane, qui accompagnent plus d'une centaine de communes sur le département permet de faire le point sur l'évolution des consommations par bâtiment entre 2014 et 2022, de caractériser leurs performances énergétiques et de persévérer à planifier l'amélioration continue voulue.



DES ÉCONOMIES RÉALISÉES, DES ÉNERGIES FOSSILES RÉDUITES

L'étude met en évidence des économies réalisées entre 2014 et 2022 en termes de consommation grâce aux travaux communaux de :

- mise en service de la géothermie au bâtiment jeunesse qui a permis la suppression du chauffage fioul à l'école élémentaire (2021),
- démolition de l'ancienne garderie (2021),
- suppression du bâtiment modulaire de l'ancienne maternelle (2022),
- remplacement des fenêtres de la mairie au rez-de-chaussée (2022),
- amélioration thermique de la bibliothèque (2023),
- remplacement des éclairages de l'école élémentaire (printemps 2023).

Les dépenses d'énergie se montent pour 2022 à 50 000 €. Sans ces travaux, elles auraient atteint 78 000 €. Elles sont constituées principalement par l'électricité (67%) et le gaz propane utilisé pour la salle des sociétés (25%).

En 2022, on a constaté une baisse de 42% des consommations malgré une augmentation de 11% des surfaces occupées.

Le coût de l'éclairage public est marginal et ne représente que 6 % du coût total du fait des plans d'actions déjà réalisés de 2016 à 2019 : extinction lumineuse des hameaux, leds pour les lampadaires et les bâtiments du patrimoine.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La dépense par habitant est, en outre, 7 fois moins élevée que dans la moyenne des collectivités étudiées par le Syane (11 kwh/an/hab) grâce à l'ensemble de ces actions.

Dans nos projets actuels

Il est établi qu'un enjeu demeure sur les performances de la salle des fêtes. L'optimisation des usages du bâtiment et l'installation d'un régulateur seront à mettre en œuvre. Les nouveaux projets (crèche, bâtiment sportif et associatif, espace jeunes) vont fortement améliorer la performance globale des bâtiments, réduire la dépendance aux énergies fossiles et augmenter l'usage et le confort pour les utilisateurs.

L'augmentation des coûts de l'énergie en 2023 est attendue. Elle a été anticipée dans le budget de fonctionnement.

L'impact de la production du photovoltaïque ne sera prégnant qu'en 2024, compte-tenu de la date de fin de chantier du bâtiment sportif et associatif programmée au 4^e trimestre 2023. Ce chantier d'autoproduction est d'importance car il permettra de couvrir presque 50% de nos consommations actuelles.

Dans le futur...

L'étude de nouvelles sources d'autoproduction est prévue pour répondre aux obligations de la nouvelle loi énergétique nationale sur les toitures des entreprises et collectivités. Elles pourraient s'envisager sur les toitures de la salle des fêtes ou des écoles pour tendre vers 80 à 90% d'autoproduction électrique.



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique



Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? HAUTE-SAVOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE vous accompagne dans votre projet. Contactez un conseiller énergie au 04 56 19 19 19 Service piloté par le Département de la Haute-Savoie et la CCVT. Plus d'informations sur le site www.hsre.fr



POUR UNE GESTION PLUS EFFICACE DE L'EAU...

Une utilisation plus efficace de nos ressources, notamment en eau, et une meilleure gestion de nos déchets sont des défis environnementaux auxquels les collectivités et les administrés participent activement au quotidien. Faisons le point sur différentes actions menées pour préserver nos ressources et prendre soin de notre écrin de vie.

EAU POTABLE : CAPTAGE DE LA SOURCE MÉTRAL-MARTINOD

Un projet souhaité par le conseil municipal, piloté par Ô des Aravis et soutenu par le conseil départemental.

Face au constat récurrent de manque d'eau sur le secteur des Tappes en période d'étiage du fait du débit variable (voire nul) de la source du Frêne qui l'alimente, la commune a souhaité **remettre officiellement dans le réseau la ressource en eau de Martinod**, afin de se mettre en conformité et pouvoir **instaurer les périmètres de protection réglementaires**.

LES TRAVAUX DE LA BLONNIÈRE

Les travaux ont démarré fin juin et dureront 5 mois.

Ils permettront de renouveler entièrement les canalisations d'eau potable, en adaptant leur dimensionnement, de sécuriser la défense incendie, de renforcer et d'enfouir le réseau électrique et télécom et de renouveler les mas d'éclairage public.

La voirie devra être fermée à la circulation (sauf services de secours) au-delà de la chapelle sur une période de **trois semaines courant septembre, de 8h30 à 17h30 sauf week-end**.

Toutes les informations sur notre site internet.

Coût des travaux (hors maîtrise d'œuvre) :

- Réseaux d'eau potable : 639 614 € TTC
- Réseaux secs : 352 566 € TTC
- Équipements hydrauliques (réservoir de Blonnière et des Curtils) 50 760 € TTC

Concernant le financement, le conseil départemental 74 subventionne les travaux d'eau à hauteur de 40%.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Parlons du SIABD...

Quelles sont ses compétences et ses services ?

Le SIABD est le syndicat intercommunal rassemblant Alex, La Balme-de-Thuy et Dingy-St-Clair. Il exerce le rôle de SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur le territoire regroupant les 3 communes qui lui ont confié leur compétence « assainissement autonome ». Administré par des élus des 3 communes et géré en mairie de Dingy, il utilise les services d'un prestataire : le cabinet Nicot Contrôle.

L'exercice de la compétence obligatoire « assainissement autonome » consiste à :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place et la réhabilitation de leur dispositif (contrôles de conception et de réalisation) en application de la carte d'aptitude des milieux,
- répertorier et contrôler régulièrement les installations existantes (contrôles financés par la redevance annuelle de 25 €).

Plus de 900 dispositifs d'assainissement autonome sont suivis par le SIABD. Le taux de conformité des 490 dispositifs répertoriés sur Dingy est de 76% en 2021.

Le SIABD encourage la mise en conformité des dispositifs non conformes. Il prend en charge les honoraires de contrôle des réhabilitations. Il propose également des tournées de vidanges groupées sur l'ensemble des 3 communes permettant de bénéficier de tarifs négociés. Pour cela, contactez votre mairie en demandant à être inscrit sur la liste en cours. L'entreprise vous contactera pour programmer l'intervention et vous la facturera directement. Les conditions négociées (tarifs et prestations) figurent dans le cahier des charges sur le site de la commune.

APPRENDRE À FAIRE UN JARDIN ÉCONOME EN EAU

Comment économiser de la fatigue et de l'eau tout en cultivant ses légumes du jardin ?

Tel était le sujet de l'atelier initié par la mairie et animé par les Épigées (coopérative de formation sur le compost et le jardin). Les Dingiens qui s'étaient inscrits pour l'occasion ont pu échanger avec l'animatrice sur différentes questions : **qualité du sol, paillage, fréquence des arrosages** et autres astuces. Un **moment de fraternité jardinière** qui s'est terminé dans le potager du bâtiment jeunesse. Et c'est sous l'orage menaçant que chacun est reparti, espérant que, pour ce soir-là, la question de l'arrosage du jardin ne se poserait pas !

...ET DE NOS DÉCHETS

UN PEU PLUS DE CIVISME ET DE COLLECTIF

QUALITÉ DE L'AIR NE RIME PAS AVEC BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts a un réel impact polluant. Des solutions alternatives existent.

Outre les risques d'incendies et la gêne occasionnée pour le voisinage, le brûlage des déchets verts (herbe issue de la tonte, résidus d'élagage ou de taille de haies, feuille mortes...) est très polluant et est interdit par arrêté préfectoral.

Si vous avez des déchets verts, vous pouvez **les composter** en les mélangeant à vos déchets de cuisine. Il est aussi possible de **les faire broyer** à domicile par la CCVT, et ainsi utiliser le broyat pour pailler vos plantations ou enrichir votre compost. (<https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts>)

Enfin, en dernier recours vous pouvez **les apporter à la déchetterie.**

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES !

Le dépôt sauvage est un fléau qui nuit fortement à notre environnement.

La CCVT a mis en place de nombreuses mesures pour la gestion et la collecte des déchets, mais nous constatons que beaucoup de déchets de la vie courante ou des encombrants sont encore jetés dans la nature.

Pour rappel, le **dépôt sauvage d'ordures est strictement interdit** et peut faire l'objet de contraventions.

Respectons et préservons l'environnement exceptionnel dans lequel nous vivons !



DÉCHETTERIE DE DINGY : LANCEMENT D'UNE ÉTUDE

Une étude de faisabilité est en cours par la CCVT concernant la mise en conformité des 3 déchetteries de Dingy-Saint-Clair, Serraval et Manigod. Cette étude des aménagements et travaux à mettre en œuvre avec chiffrage économique est réalisée par le cabinet conseil & ingénierie en développement durable Indigo.

Les attentes sont :

- Quelles sont les préconisations techniques et réglementaires vis-à-vis des 3 déchetteries en vue de leur mise en conformité ?
- Quel est le coût des travaux des nouveaux aménagements à venir pour les 3 déchetteries ?
- Quelles sont les conséquences sur l'exploitation globale du réseau ?
- Quels autres leviers pourraient être pertinents à mettre en place pour l'amélioration du réseau ?

Brûler
50 kg
de déchets verts
=
rouler **18 400 km**
avec un véhicule essence récent
=
chauffer pendant
3 mois une maison équipée
d'une chaudière au fioul
performante

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les **emballages et papiers** à mettre dans les bacs jaunes sont toujours à **déposer en vrac**. Lors du tri, les capteurs ne distinguent pas ce qu'il y a à l'intérieur d'un sac et procèdent à un rejet automatique redirigé vers un centre d'incinération. Vos emballages et papiers ne sont donc malheureusement pas recyclés s'ils sont déposés dans un sac fermé.



PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT...

Dingy-Saint-Clair s'étend sur 3 412 hectares, dont 1703 ha sont occupés par la forêt, figurant parmi les 5 plus grandes forêts communales de Haute-Savoie. Nous avons la chance d'habiter dans un véritable écrin de verdure où nous cohabitons avec les animaux et les végétaux. Afin de préserver ces espaces naturels essentiels à nos vies et notre bien-être, chacun a un rôle à jouer.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

La gestion durable de la forêt

La forêt communale de Dingy commence à une altitude de 530 m le long du Fier et culmine à 1864 m au sommet de Tête Ronde.

Elle est, de ce fait, très diverse, avec principalement des futaies adultes (39% de la surface en sylviculture), mais également des jeunes futaies (18%). On notera aussi la présence de futaie claire (15%) et de futaie jardinée (10%).

Un document de gestion durable des forêts publiques a été réalisé par l'ONF pour la commune, pour une durée de 20 ans. Le document actuel a été réalisé pour la période 2019-2038 et détermine chaque année les prélèvements à réaliser.

L'objectif de la gestion forestière de cette forêt est d'assurer une production ligneuse durable tout en respectant sa vocation sociale et les habitats écologiques d'intérêts présents.

Fonction de production ligneuse

Production de bois d'œuvre résineux et feuillus et de bois de chauffage.

Fonction écologique

Cet enjeu est reconnu sur 338 ha situés dans un site Natura 2000 et 4 ZNIEFF de type 1 couvrant 154 ha. Notre forêt est d'une richesse exceptionnelle et diversifiée. Elle possède des espaces remarquables : pin à crochet dans la zone Pertuis/Ablon, ripisylve dans la plaine du Fier, unité conservatoire de la ressource génétique de l'épicéa à Ablon...

Fonction sociale avec l'accueil du public

Sur le terrain, cette mission se traduit par la création de sentiers, d'agrès sportifs, de parcours pédagogiques et thématiques.

Fonction de protection contre les risques naturels

Le rôle de protection est fort sur 76 ha avec un risque de coulées torrentielles pour les parcelles 1 à 3 et 24 et de chutes de pierres et de blocs pour la parcelle 16.

Bilan de l'aménagement précédent (2003-2018)

Le volume récolté en bois résineux (grume + houppier) s'est élevé à 21 653 m³, soit 1 444 m³ par an, les chablis représentant 37% de la récolte (principalement des bois scolytés). Le volume grume des feuillus récoltés a été de 2 825 m³, soit 188 m³ par an.

Le volume prélevé est inférieur à l'accroissement total de la forêt qui est en moyenne de 3 m³/ha/an.

Les travaux d'entretien de la forêt ont été réalisés : plantations, dégagements de plantation et de régénération naturelle, entretien des limites. Des routes et des pistes forestières ont été créées pour pouvoir débarder les bois au tracteur.

Nous venons d'aborder la gestion durable de notre forêt et nous verrons la partie production dans le prochain bulletin.

LA FORÊT COMMUNALE EN CHIFFRES

Superficie : **1703 ha** = 50% de la surface totale de la commune (3 412 ha)
Surfaces exploitables : environ **800 ha**
Altitude : de **530 à 1864 m**
Nombre de parcelles : **56**

NOS AMIS LES CHIENS

Pour préserver la bonne entente entre voisins, agriculteurs et propriétaires de chiens, il est important de respecter quelques règles élémentaires.

- Ne laissons pas divaguer nos chiens en les gardant à portée de voix.
- Remédions aux aboiements intempestifs pour ne pas nuire au voisinage.
- Préservons les prés qui ne sont pas des terrains de jeux.
- Ramassons les déjections de nos animaux dans les propriétés privées et dans les prairies en raison des risques sanitaires pour les cheptels agricoles qui consomment l'herbe ou le foin, voire pour l'homme.

...EN GÉRANT NOS ESPACES NATURELS ENSEMBLE

NOUVELLE RÉSERVE DE CHASSE COMMUNALE

Une réserve de chasse est une zone où la chasse est interdite dans l'intérêt de la conservation générale des espèces animales.

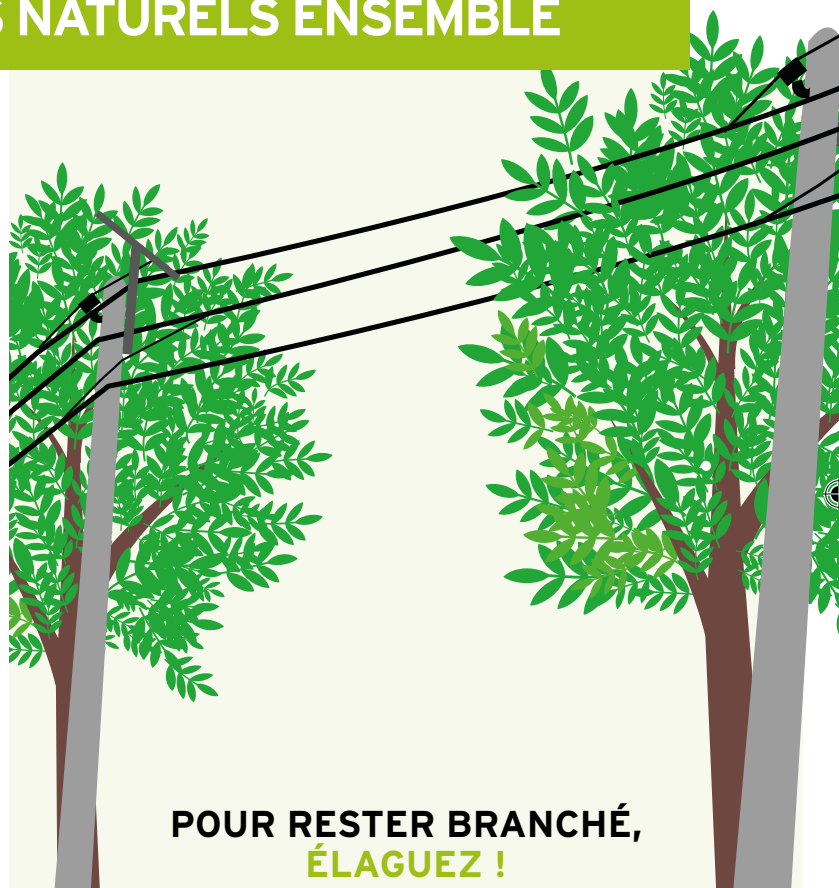
Chaque société de chasse a l'obligation de classer 10% de son territoire chassable en réserve.

À la suite d'un travail de concertation entre les élus des communes de Dingy-Saint-Clair, la Balme-de-Thuy, Alex, les sociétés de chasse locales, la Fédération des Chasseurs et les services départementaux de la préfecture, les abords du Fier vont être classés en réserve de chasse.

Ce changement permettra de limiter la chasse dans ce secteur très fréquenté par les promeneurs, mais va aussi préserver les espèces animales fragiles et endémiques de ce milieu. Les chasseurs pourront toutefois mener des interventions spécifiques sur demande préfectorale ou de la mairie. Ces interventions ponctuelles seront limitées à quelques jeudis matin par an durant la période d'ouverture de la chasse, en cas de dégâts agricoles ou en cas de nombreuses collisions sur la route départementale et après validation d'une cellule de crise. Une partie de l'actuelle réserve de chasse Dran-Ablon sera réouverte à la chasse pour les gros gibiers uniquement.

Le changement sera effectif pour la saison de chasse à venir qui débutera en septembre 2023. Dès que les démarches administratives seront validées, les limites de la nouvelle réserve seront consultables sur l'application Chasseco.

Retrouvez les jours de chasse sur chasseco.fr



POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ !

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Cela permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Pour toute question sur l'élagage en lien avec les réseaux de télécommunication, écrivez à elagage.alpes@orange.com

En cas de réseau de télécommunications coupé ou abîmé (câble à terre, poteau cassé, armoire ouverte, plaque au sol abîmée...), signalez-le sur <https://dommages-reseaux.orange.fr>

	BUDGET (TTC)
Travaux	636 138 €
Étude	59 997 €
Frais annexes & imprévus	122 921 €
TOTAL PROJET	819 055 €



LA CRÈCHE OUVRE SES PORTES EN SEPTEMBRE

Les aménagements de la commune avancent ! La nouvelle crèche « La boîte à soleils » ouvrira en septembre prochain et Séverine Vaquier, Dingienne depuis quelques années, en assurera la direction. **Quelques 27 familles profiteront de ce nouveau service géré par l'ACEPP74, dans les locaux mis à disposition par la mairie, avec des repas préparés à la cantine.** Cette ouverture marquera la fin de 14 années de services rendus par Planet Karapat et son équipe de professionnels qui a su veiller sur nos enfants durant toutes ces années. Un grand merci à eux !



LA CRÈCHE "LA BOÎTE À SOLEILS"

La nouvelle crèche de la commune, ouvrira ses portes pour vos bambins le lundi 4 septembre prochain.

Nouvel atout pour la commune, la crèche "La boîte à Soleils" a suscité beaucoup d'intérêt auprès des jeunes parents et les demandes d'inscription ont été nombreuses ! Ce nouvel écrin de vie comptera **24 familles dingiennes et 3 familles alexoises.** laboite-a-soleils@acepp74.fr

FAISONS CONNAISSANCE...

■ ■ Après avoir validé une licence de psychologie clinique à l'université de Lyon II, j'ai suivi un parcours en école de travailleur social en Auvergne. L'univers de la petite enfance est vite devenu une évidence et j'ai obtenu mon diplôme d'éducatrice de jeunes enfants en 2011. Les nombreuses rencontres au sein des structures d'accueil du tout-petit, m'ont permis de cheminer vers des postes à responsabilités. Installée dans le village depuis quelques années, ce sera un plaisir de participer à la vie des familles de la commune. C'est avec beaucoup d'engagement pour ma profession et avec de nombreux projets en tête que je prendrai la direction de la crèche « La boîte à Soleils » en septembre prochain. Au plaisir de vous rencontrer !"

Séverine Vaquier

LA CRÈCHE PRÊTE POUR LA RENTRÉE

8 mois après le lancement du chantier, les travaux ont bien avancé malgré les petits ajustements nécessaires à toute entreprise de rénovation !

Après une période de démolition, le remplacement de toutes les ouvertures, la nouvelle partition des espaces, une rénovation complète de l'isolation, de l'électricité, de la plomberie et de la ventilation, les travaux de pose de sol et de peinture ont pu commencer début mai.

Il aura fallu poser, enduire et peindre 600 m² de placo, tirer 2 km de gaines et de fils électriques pour dessiner ce **nouvel espace de vie coloré, aux objectifs de performance énergétique ambitieux.** La façade et les extérieurs ont été rajeunis pour une cohérence visuelle architecturale. Un nouvel espace commun a été créé à l'étage ainsi que l'accès à un nouvel espace extérieur public aménagé. Et, **tout sera prêt pour l'ouverture** toujours prévue pour septembre !

Merci au Département de la Haute-Savoie et la Caisse d'Allocations Familiales pour leur soutien !



L'ESPACE ASSOCIATIF ET SPORTIF AVANCE

Et pendant ce temps, les travaux du nouvel espace associatif et sportif se poursuivent comme prévu, tout en permettant la continuité des différentes activités et manifestations, essentielles pour maintenir des moments conviviaux au sein du village !

L'AVANCÉE DES TRAVAUX DE L'ESPACE ASSOCIATIF ET SPORTIF

Au fil du temps, se dévoile la base de ce qui va former le nouvel espace associatif et sportif ; fondations, longrines, dalles, des heures de ferrailage pour un bâtiment qui va nettement souligner l'entrée du village.

Une première phase technique va être réalisée afin de faire disparaître la majorité des réseaux. Un agenda géré de main de maître par nos artisans, malgré une météo plutôt capricieuse en début de printemps. Dans les semaines qui viennent, vont apparaître l'ossature des murs puis la charpente préassemblée, montée à la grue depuis la route en direction du bout du cimetière.

Puis viendra le temps des aménagements intérieurs conjointement avec la rénovation des anciens vestiaires.

Les limites du stade ont été redéfinies - en accord avec le district pour le foot - afin de perturber au minimum la pratique. Et les nombreuses activités périphériques et manifestations ont pu être maintenues, grâce à la prise en compte des contraintes par les associations et la collectivité.

Retrouvez l'avancée des travaux sur notre site internet, rubrique Réseaux puis travaux communaux.

14 ANS DU BÉBÉ BUS KARAPAT !



Aujourd'hui, nous souhaitons adresser un message de remerciement à Madame Pascale Monange et son équipe de professionnels diplômés pour les années passées au service de notre commune.

Depuis le 1^{er} mars 2009, Planet Karapat a permis à notre commune de bénéficier d'une structure d'accueil pour les enfants, une fois par semaine. Cette crèche associative itinérante a été une vraie réussite, offrant un encadrement stimulant et sécurisant pour nos plus jeunes habitants.

Cette convention arrivera bientôt à son terme, à la suite de l'ouverture de la nouvelle crèche « La boîte à Soleils » en septembre 2023. Nous remercions chaleureusement Madame Monange et son équipe pour leur engagement, leur professionnalisme et leur bienveillance à l'égard de nos enfants.



Pot de remerciements

Nous sommes fiers de constater que cette structure associative a su insuffler une dynamique positive et une conviction forte dans la région. Nous tenons à souligner l'importance de ces structures pour nos enfants et pour les familles, et nous espérons que ce modèle pourra être transmis et reproduit dans d'autres communes. Par la même occasion, nous souhaitons remercier et apporter notre soutien à toutes les associations et structures qui œuvrent pour notre village et permettent d'améliorer le quotidien de nos habitants.



IL Y A TOUJOURS DES TRAVAUX À FAIRE...

Parce que nous apprécions tous de vivre dans un environnement propre et accueillant et que nous aimons le confort avec toutes les commodités, les améliorations de nos cadres de vie s'avèrent aussi utiles qu'agréables. Pendant que les agents des services techniques entretiennent notre environnement, nous envisageons tous, à un moment ou à un autre, d'effectuer des travaux personnels. Alors, faisons le point sur les formalités à respecter avant de se lancer !

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

PISCINE

- Quelle que soit la dimension, non couverte et restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

TERRASSE COUVERTE OU SURÉLEVÉE, NON ACCOLÉE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

TERRASSE

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau non accolé à une construction principale

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

PORTAIL : DP

GARAGE

- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC*
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE ACCOLÉE

- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC*

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : DP

* En secteur U d'un PLU, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant ne fait pas dépasser le seuil des 150m², vous pouvez déposer une DP jusqu'à 40m².

...CHEZ SOI ET SUR LA COMMUNE

PENDANT CE TEMPS, AUX SERVICES TECHNIQUES...

Les agents s'affairent quotidiennement pour le bien-être de tous.

Savez-vous que l'éclairage de toutes les salles de l'école élémentaire a été passé en led ? Que de nouvelles armoires froides sont apparues à la salle des sociétés et à la cantine ? Que la mairie dispose d'un nouvel espace d'archives ? Que le confort thermique de la bibliothèque a été amélioré ? Que malgré une panne de chaudière, les enfants n'ont pas vraiment souffert du froid à l'école ? Que les WC publics ne sont pas autonettoyants ?

Du récurrent, des travaux, des améliorations, des projets...

Toutes ces demandes qui proviennent aussi bien des villageois, des élus que des services en interne (école, périscolaire, bibliothèque, associations, etc.) sont d'abord répertoriées puis traitées par les services techniques.

Au quotidien, cela signifie la gestion des enjeux de sécurité, des mises en conformité, la signalisation, la sécurisation et le contrôle des accès, le suivi de la maintenance des équipements et des chaufferies, l'informatique et la téléphonie, des réparations et réglages divers dans des **domaines très différents** tels que la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la peinture, la serrurerie, les espaces verts...

Des actions variées qui, hormis les gros projets tels que la crèche ou l'espace associatif et sportif (vestiaires, club house, espace jeunes...), ne sont pas toujours visibles mais demeurent tellement importantes pour le **bien-être et le confort de tous**. Elles contribuent à rendre notre village beau et accueillant. Ménage, entretien des bâtiments et des espaces verts, fleurissement... Tout cela est possible grâce à l'implication sans faille des agents de mairie : **Chantal, Corinne, Alexandre et Pierre-Yves**. Alors, merci à eux...



Cela méritait bien un camion neuf ! Pour remplacer celui volé en novembre 2022.

PROJETS EN COURS

2021

JUN 2022
INAUGURATION

2022

BÂTIMENT JEUNESSE	[RENTÉE 2021]		
AMÉNAGEMENT ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE ET CRÉATION D'UNE CRÈCHE	...AVANT PROJET	APPEL D'OFFRES ET ATTRIBUTION MARCHÉS	
ESPACE SPORTIF ET ASSOCIATIF	...AVANT PROJET	[PROJET DÉFINITIF]	[BOUCLAGE FINANCEMENT]
MAIRIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	...AVANT PROJET	[ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET FINANCEMENT]	
RÉSEAUX : EAU, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉCOM	[ROUTE DE LA BLONNIÈRE]	HAMEAU DE LA BLONNIÈRE / PHASE ÉTUDE	
HAMEAU DE CHESSEY : TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES			PHASE PRO
LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS	[ACHAT FONCIER]	[FONCIER / MONTAGE PROJET / CHOIX PORTEUR PROJET]	
ÉNERGIES	[DIAGNOSTIC COMPLET]	[OBJECTIF 2030 ATTEINT]	[GÉOTHERMIE BÂTIMENT JEUNESSE]
DURABLE & CITOYEN	[ÉCLAIRAGE PUBLIC]	[ACCROISSEMENT BUS]	[GRAND DÉFI MOBILITÉ DOUCE]



GESTION & ADMINISTRATION

Les comptes administratifs de l'année 2022 confirment que la commune continue d'assurer une bonne gestion de ses budgets par la maîtrise des dépenses et le développement de ses recettes.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Budget principal

Fonctionnement

- Nous continuons notre travail d'approfondissement de la gestion analytique afin d'avoir une gestion optimisée de nos finances, plus clés que jamais dans un contexte inflationniste et de ressources extérieures mouvantes.
- Les frais de personnel augmentent de 13%, mais restent maîtrisés, tout en augmentant. Ils traduisent la volonté d'accompagner l'ambition des projets de la commune. La formation et le recrutement d'agents sur des postes à plus forte qualification permettent d'atteindre cet objectif en développant les savoir-faire internes et la sécurisation juridique et financière des projets.
- Fonctionnement courant : l'inflation des coûts de l'énergie, de l'eau, et des produits alimentaires pèse fortement sur les comptes de la commune. Grâce à la réduction des consommations mise en place et de meilleurs suivis, le montant total de ces postes n'a pas subi l'envolée des marchés.
- Recettes : les ressources extérieures diminuent au fil des ans obligeant la commune à maintenir ses recettes par des bases dynamiques (fiscalité locale, produits de l'exploitation de son patrimoine, facturation des services dont elle assure la gestion en direct...).
- Le résultat de fonctionnement s'élève à 331 682,92 € pour 2022. Il se positionne dans la moyenne élevée de ceux constatés depuis 2018, et il permettra le financement des projets portés par l'équipe municipale.

Investissement

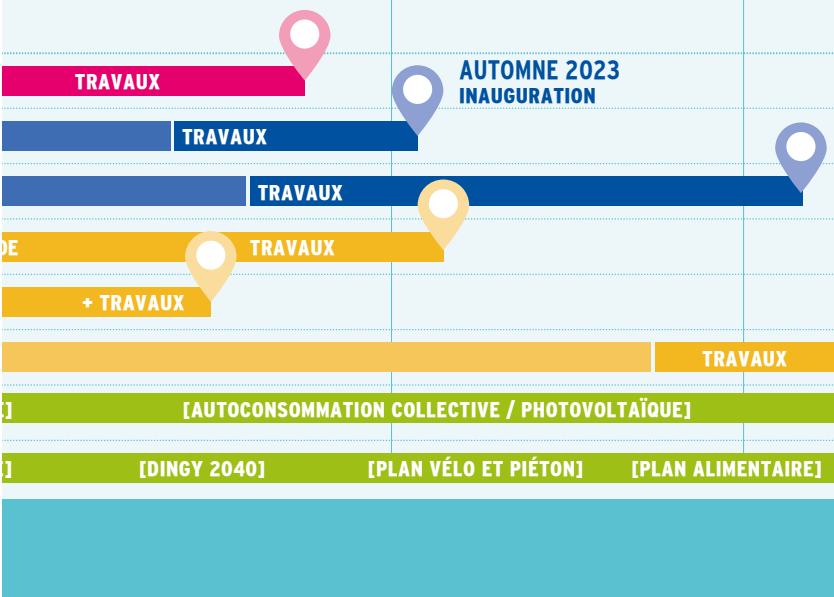
- Face à l'inflation du coût des matières ainsi que la pénurie d'entreprises candidates sur les projets 2022 (réhabilitation de l'ancienne école maternelle en crèche et création de l'espace associatif et sportif) mais aussi du fait de la recherche de financements, la commune a été forcée de reporter à 2023 près d'un million d'euros de dépenses d'investissement.
- L'augmentation des taux d'intérêts a poussé la commune à transformer un emprunt à taux variable en taux fixe afin de réduire l'incertitude pesant sur ce type d'emprunt. Elle a aussi décidé de débloquer en 2022 un emprunt prévu initialement en 2023 dans le but de bénéficier d'un taux avantageux.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 219 964,64 €	Dépenses	692 563,11 €
Recettes	1 551 647,56 €	Recettes	1 310 404,24 €
RÉSULTAT	+ 331 682,92 €	RÉSULTAT	+ 617 841,13 €

Budget forêt

- Le prix en hausse du bois ainsi qu'une vente reportée de 2021 à 2022 ont entraîné des recettes de fonctionnement sur le budget forêt supérieures aux attentes (64 000 € estimés et 109 000 € obtenus).
- Les charges de fonctionnement ont respecté les prévisions de l'ONF, ce qui permet au budget forêt d'afficher un excédent de fonctionnement de 67 667,62 €.

2023 SEPTEMBRE 2023 OUVERTURE CRÈCHE 2024 2025



En 2023, la vigilance sur les coûts et le développement de nouvelles recettes restent les principaux enjeux.

BUDGETS PRIMITIFS 2023

Budget principal

- Malgré les efforts de maîtrise des dépenses, une augmentation des charges de fonctionnement est anticipée à hauteur de 240 000 € (+17,44% par rapport au budget 2022), principalement liée à :
 - charges générales : 110 000 €
 - charges de personnel : 22 000 €
 - travaux d'enfouissement du réseau France Télécom à la Blonnière : 88 000 €
 - Amortissements comptables : 21 000 €
- Afin d'assurer l'équilibre de son budget, la commune a utilisé les leviers à sa disposition (tarifs cimetière, restaurant scolaire, périscolaire, locations de salles, impôts locaux...). Il est rappelé que la commune n'avait pas augmenté ses taux de fiscalité locale entre 2014 et 2021.

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 661 933,79 €
Recettes	1 661 933,79 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 983 314,20 €
Recettes	2 983 314,20 €

Budget forêt

- En 2023, la commune prévoit la création d'une piste vers Ablon à hauteur de 39 000 €, en espérant obtenir 40% de subventions du département de la Haute-Savoie et de l'Union Européenne.
- Sur préconisation de l'ONF, elle compte aussi acquérir de nouvelles parcelles pour développer son patrimoine forestier.

BUDGET FORÊT	
Fonctionnement	93 378 €
Investissement	78 374 €
TOTAL	171 752 €

HOMMAGE À NICOLE ZANAROLI



Elle nous a quittés le 25 janvier dernier
 Secrétaire de la mairie de Dingy-Saint-Clair de 1982 à 2007, elle a souhaité arrêter ses fonctions afin de profiter d'une retraite bien méritée. Son engagement au service du public, aux côtés des élus et de quatre maires différents, lui ont valu la remise de la Médaille d'Honneur Régionale et Communale en 2001. Nous souhaitons lui rendre hommage pour tout son travail en mairie et sa bonne humeur constante. Merci Nicole pour tout ce que tu nous as apporté !

HOMMAGE À OLIVIER ROUSSEAU

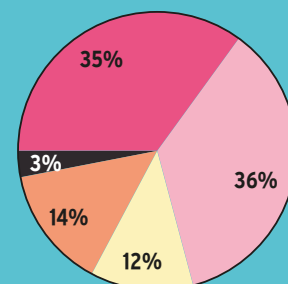


Il nous a quittés le 7 juin dernier
 Par ses photos, Olivier a immortalisé les enfants des écoles, les manifestations des associations et nos sourires. Il nous accompagnait dans cette vie de village. Parti trop tôt, nos pensées vont à sa famille.

BUDGET PRINCIPAL 2023

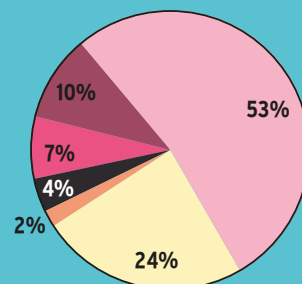
FONCTIONNEMENT	1 661 934 €
INVESTISSEMENT	2 983 314 €
TOTAL	4 645 248 €

Fonctionnement



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Divers
- Autres charges de gestion
- Charges financières

Investissement



- Espace associatif et sportif
- Travaux crèche
- Rénovation mairie
- Travaux eaux pluviales Chessenay
- Annuités d'emprunts
- Autres projets



IL FAIT BON VIVRE À DINGY...

Centre de loisirs, expo photos, repas des aînés... Le village de Dingy vit au rythme des événements et activités organisés pour ses habitants. Le repas des aînés a été encore une fois une belle réussite, en partie grâce à l'implication des jeunes du conseil municipal. Une jeunesse dont prend soin, chaque mercredi, la belle équipe d'animation de Tikouli.

REPAS DES AÎNÉS 2023

Le repas des aînés, organisé par le CCAS et qui a suivi la commémoration du 8 mai, était placé sous le signe du voyage en Espagne !

Lors de la commémoration du 8 mai, Stéphane Ravel, instituteur de l'école élémentaire Maurice Anjot a mis à l'honneur les républicains espagnols.

En leur mémoire, des spécialités traditionnelles étaient au menu.

De la **sangria** et une **délicieuse paëlla** ont été préparées avec amour par Marianne, Caroline et Stéphane des Tokés du Truck. Nos aînés se sont régalés. Sans oublier la farandole de desserts qui a émoustillé leurs papilles !

Ils ont pu admirer les danseurs sur des tangos, valse et paso doble.

Un grand merci aux enfants du conseil municipal des jeunes pour leur aide.

Encore un beau moment partagé !



EXPOSITION PHOTOS POUR TOUS "À LA DÉCOUVERTE DE VOS JARDINS & BALCONS"

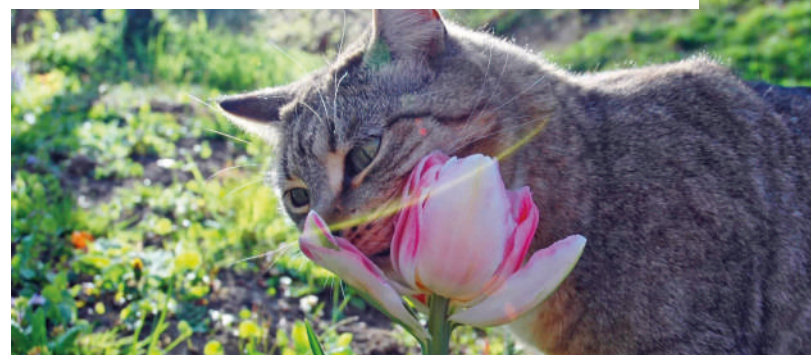
En soutien à l'association Mayann Autisme & Vie, le CCAS vous propose cette année de nous envoyer des photos de vos jardins, potagers ou encore jardinières !

Laissez parler votre âme d'artiste en nous faisant découvrir la biodiversité de votre jardin, une fleur ou une plante qui vous tient à cœur ou encore vos fruits et légumes aux formes insolites !

À chaque participation, la commune reversera une contribution à l'association Mayann Autisme & Vie.

Pour participer, rien de plus simple : il vous suffit de nous envoyer vos photos jusqu'au 15 octobre 2023 par mail à votrecommune@dingystclair.fr. Ou nous pouvons nous déplacer chez vous pour prendre les photos !

Que vous soyez professionnel ou amateur, passionné ou non de photographie, toutes les photos reçues seront prises en compte. À la fin de l'année, nous organiserons une **exposition de vos photos** et nous nous retrouverons pour un **moment convivial et chaleureux** en l'honneur de Mayann Autisme & Vie. À vos appareils !





L'équipe animation

CENTRE DE LOISIRS COUP DE PROJECTEUR SUR LES MERCREDIS À TIKOULI !

Depuis 2018 la fréquentation de Tikouli a doublé passant de 15 à 30 enfants. Ce service est devenu indispensable aux yeux de nombreuses familles. C'est une journée que les enfants apprécient particulièrement et les animatrices aussi !

Un programme au fil des saisons qui s'enrichit d'années en années.

Le programme d'animation est établi en amont par les 4 animatrices qui en ont la charge : ateliers manuels, sorties, jeux sportifs... L'idée est d'amener les enfants à découvrir de nouvelles activités tout en favorisant « l'autonomie » de chacun. Le faire soi-même est recherché !

Les petites habitudes qui favorisent le "vivre ensemble" :

- **La collation de 9h00** : c'est avant tout un moment d'échange entre l'équipe et les enfants. Les animatrices souhaitent la bienvenue aux enfants, présentent le programme de la journée et sont à l'écoute de ce que chacun a envie de raconter.

- **L'atelier cuisine** : quasiment toutes les semaines, un groupe de 5 enfants, prépare des gâteaux pour le goûter de l'après-midi. **Respect des saisons** et utilisation des **produits du jardin** sont les maîtres-mots des recettes !

- **La sieste, le temps calme** : après le repas, les enfants font un petit temps de pause. Selon l'âge, ils font soit une sieste, soit un jeu individuel dans le calme. Quelle que soit l'activité choisie, ils apprennent à **respecter le rythme de chacun**.

- **L'entretien et l'embellissement de son espace** : les enfants participent à la **fabrication des petites décorations** qui amènent de la vie et de la couleur à leur centre de loisirs. À l'extérieur, ce sont également eux qui plantent et entretiennent les jardins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Partenariat avec la commune d'Alex

Les enfants de la commune d'Alex sont accueillis tous les mercredis, au même titre que les Dingiens. En contrepartie, ce partenariat permet aux familles d'inscrire leur enfant à Alex durant les vacances lorsque nous sommes fermés.

Les inscriptions du mercredi

En plus de pouvoir se faire à la matinée ou à la journée, les inscriptions sont désormais possibles à l'après-midi !





Concert caritatif pour
Mayann Autisme et Vie - groupe EYWA



QUELQUES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ REPRIS EN IMAGES

La vie à Dingy s'exprime par de nombreux événements organisés par les associations du village. Des moments conviviaux, des animations et des rires partagés, immortalisés en images. Bravo et merci à vous, bénévoles du quotidien !

UN CONCERT POUR MAYANN

Vendredi 17 mars 2023 a eu lieu le concert du groupe polyphonique EYWA. Un fabuleux quatuor vocal qui a donné au public, un spectacle merveilleux. **Un fabuleux voyage sonore aux quatre coins du monde.**

Ce concert était donné pour l'association **Mayann Autisme et Vie**, qui s'efforce de donner le meilleur accompagnement possible à Mayann, Dingien de 15 ans, et à son papa.

Si vous avez loupé cette soirée, notez que le groupe EYWA reviendra en 2024. Alors surveillez bien les informations communales, et ne loupez pas cette seconde prestation !

ON BOUGE AU FOYER DU PARMELAN !

Après les sorties de ski, un petit moment convivial pour la **remise des médailles** a été organisé...

Puis c'est le printemps et son **vide-greniers, la vente de fleurs...**

...Et le **spectacle de danse « Voyage voyage »** de la Gazelle Mandiak pour la fin d'année. 50 enfants nous ont transporté dans la poésie et l'énergie de la danse avec les chorégraphies de Sylvie Gomis, accompagnés de musiciens professionnels.

Un spectacle dédié à Olivier Rousseau.

L'APED EN FÊTE POUR LES ENFANTS

Quand il s'agit de répandre la bonne humeur dans le village le temps d'événements ponctuels, l'Aped est au rendez-vous. En témoignent les deux dernières manifestations en date : la **soirée blanche** et le **carnaval des enfants**. Un immense merci à toutes les équipes de choc qui œuvrent dans l'ombre pour ravir petits et grands et à la mairie pour la mise à disposition des équipements. Et un grand merci à Delphine et Olivier pour leurs animations durant la boom !

Récolter des fonds pour les projets scolaires des deux écoles dans cette ambiance... que rêver de mieux !!



« Voyage voyage » du Foyer du Parmelan



DON DU SANG DATES À RETENIR

Salle des fêtes Michel Doche
Mardi 26 septembre 2023
Mardi 19 décembre 2023
Accueil donneurs : 15h30 / 19h



Fête de la randonnée

DINGO TRAIL DES FAMILLES

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu, le **18 juin**, la **9^e édition du Dingo Trail des Familles**, organisée par l'APED.

350 participants de tout âge étaient au rendez-vous et ont couru ou marché dans la bonne humeur, du parcours ludique pour les plus petits au trail plus ambitieux de 12 km. Ils ont été accueillis et encouragés par **plus de 60 bénévoles** qui ont répondu présents pour faire de cet événement une **belle réussite**, après 4 années d'interruption.

Alors **rendez-vous l'an prochain**, certainement le jour de la fête des pères, **pour une 10^e édition qui devrait être encore plus dingo !**

FÊTE DE LA RANDONNÉE

La fête de la randonnée organisée par **Les Randonneurs de La Cha** a été une belle rencontre !

Le 11 juin, **96 marcheurs** de toutes générations et adhérents de clubs voisins se sont retrouvés pour parcourir 5 circuits de différents niveaux. Après l'effort, le réconfort ! **Le repas partagé a réuni une centaine de gourmands.** La météo agréable et la convivialité auront marqué cette belle journée et incité à rejoindre le club !



Félicitations !

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés !

- Alix PERTHUIS, née le 02/01/2023
- Lenny QUETANT, né le 21/01/2023
- Lucas GOLLIER-MERCIER, né le 13/03/2023
- Nohan RIOTTON, né le 14/04/2023
- Brune ARTAUD, née le 02/06/2023
- Justin MAWART, née le 15/06/2023

MARIAGES

Vive les mariés !



- Myriam LANDAIS & Jacky MULLER, le 18/02/2023



- Nicole BRUN & George PORTER, le 10/02/2023
- Leslie BOURICHA & Olivier CHRISTIN, le 18/03/2023



- Adeline HENRY & Jérôme BREGUET, le 01/04/2023
- Sophie MERMILLOD-ANSELME & David LOPES, le 06/05/2023



Retrouvez toutes les informations dans le guide "Que faire contre les violences familiales" sur notre site internet dingystclair.fr

VIOLENTOMÈTRE OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION

ALMA 74

Allo maltraitance personnes âgées et/ou adultes en situation de handicap (association d'écoute téléphonique, conseil, orientation et soutien des personnes âgées et/ou adultes handicapés, de leurs familles, amis, voisins et professionnels, en toute confidentialité).

04 50 46 80 91 / alma@alma74.fr / mardi et jeudi de 14h à 17h / Répondeur 24h/24

PHAROS 74

Association de soutien aux hommes victimes de violence conjugale. Rend visible la violence subie par les hommes et contribue ainsi à sa reconnaissance (écoute et accueil personnalisé, soutien psychologique, en toute confidentialité, information sur les services sociaux et juridiques existants selon les besoins et réponse aux besoins d'hébergement)

06 27 91 17 19 / www.pharos-74.fr

OSTARA

Association de lutte contre les violences faites aux femmes. Accompagnement adapté au rythme et aux besoins de la personne par des professionnels formés.

06 49 82 12 02 / ostara.association@gmail.com

Alexis Danan Enfance 74

Association de soutien à l'enfance maltraitée. Intervention auprès des jeunes principalement dans le cadre scolaire : écoute, accompagnement.

alexisdanan.enfance74@gmail.com / 06 83 23 24 71 / 24h/24, 7j/7

TOUS LES CONTACTS SUR LE TERRITOIRE



EN CAS D'URGENCE
pour signaler ou témoigner
par SMS pour les personnes
sourdes ou malentendantes
24h/24 et 7j/7



Plateforme numérique
d'accompagnement
des victimes
www.service-public.fr/cmi
24h/24 et 7j/7



**VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES**
24h/24 et 7j/7



**ALLO ENFANCE
EN DANGER**
24h/24 et 7j/7



FRANCE VICTIMES
Fédération des associations
professionnelles d'aide
aux victimes
24h/24 et 7j/7



**ALLO MALTRAITANCE
PERSONNES ÂGÉES
ET/OU ADULTES
HANDICAPÉS**
24h/24 et 7j/7

1	Respecte tes décisions et tes goûts	PROFITE ta relation est saine, quand il...
2	Accepte tes ami-e-s et ta famille	
3	A confiance en toi	
4	Est content quand tu te sens épanouie	
5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
6	T'ignore des jours quand il est en colère	VIGILANCE, DIS STOP ! il y a de la violence, quand il...
7	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
8	Rabaisse tes opinions et tes projets	
9	Se moque de toi en public	
10	Te manipule	
11	Est jaloux en permanence	
12	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
13	Fouille tes textos, mails, applis	
14	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	
15	T'isole de ta famille et de tes ami-e-s	
16	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches	
17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
18	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
19	Menace de se suicider à cause de toi	
20	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
21	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
22	T'oblige à regarder des films pornos	
23	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
24		

SERVICES PUBLICS

MAIRIE (au public)

Lundi : 13h30-15h30
Mardi et jeudi : 9h-11h30
Jeudi : 17h-18h
Renseignements : 04 50 02 06 27

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30
Samedi : 10h-12h
Renseignements :
04 50 01 43 89

CCVT DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
Renseignements CCVT :
04 50 32 17 35

Ô DES ARAVIS

Eau potable, Assainissement Collectif
Lundi au vendredi 10h-12h et 14h-16h
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70
www.odesaravis.com

Mairie de Dingy Saint-Clair 55 place de l'église - 74230 Dingy Saint-Clair
Tél : 04 50 02 06 27 • Mail : sg@dingystclair.fr

www.dingystclair.fr





FLEURISSEMENT DES STÈLES DU 25 MARS 2023 Hommage aux morts et aux résistants du maquis des Glières

Dingy-Saint-Clair accueille dès mars 1943 des hommes réfractaires au service du travail obligatoire qui, transférés ensuite à Manigod, seront le noyau constitutif du maquis des Glières.

Le résistant Alphonse Métral se positionne avec un petit groupe à Dingy-Saint-Clair. L'objectif est de tester les nouveaux arrivants pour s'assurer de leur fiabilité, avant de les autoriser à rejoindre les autres maquisards du Plateau des Glières.

La population de notre village n'est pas en reste, ravitaillant en secret le Plateau ou cachant chez eux des résistants, le maire leur octroyant des faux-papiers.

Le secteur est investi par les Allemands en mars 1944.

Dingy-Saint-Clair est ainsi, lors de la dispersion du maquis à la fin mars 1944, le lieu de transit de très nombreux maquisards cherchant à franchir l'état des forces de répression depuis le col du Pertuis.

Le 27 mars 1944, vers 15h, le capitaine Maurice Anjot, Lambert Dancet, Louis Vitipon et les républicains espagnols Florian Andujar, Manuel Corps et Antonio Perez, décrochent du plateau des Glières. Ils viennent se ravitailler à Dingy-Saint-Clair grâce à l'aide de la population qui prend des risques importants car les Allemands sont présents.

En repartant en direction de Nâves-Parmelan, ils sont tués au lieu-dit Le Clu. Unis dans le combat et la fraternité jusqu'au bout, leurs corps sont d'abord enterrés à Nâves-Parmelan avant d'être transférés au cimetière de Morette au mois de mai.

L'école du village de Dingy-Saint-Clair porte le nom de leur illustre capitaine, Maurice Anjot.

Le 17 mars 2018, la commune a participé à la remise de fanions à deux sections du 27^e BCA qui ont pris chacune le nom de deux de ces illustres résistants : Louis Vitipon, tombé aux côtés du Capitaine Anjot au Clu, et Angel Gomez, républicain espagnol, le seul compagnon qui réussit à s'échapper.

« Vivre libre ou mourir » fut leur devise. Ces noms nous accompagnent aujourd'hui.

Nous procédons chaque année au fleurissement des stèles élevées en 2019 à Dingy en leur hommage.

Cet hommage a lieu à Thônes, La Balme-de-Thuy, Alex et Dingy-Saint-Clair. Les quatre communes se réunissent avec les associations du souvenir. Nous réaffirmons ensemble combien la paix doit être au centre de nos actions chaque jour.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI POUR LA PAIX

*« Si l'injustice qui frappe les autres te révolte autant que celle que tu subis, alors la paix viendra.
Si tu estimes que c'est à toi de faire le premier pas, alors la paix viendra. »*

Merci à Elliot, élu du conseil municipal des jeunes, de souligner l'importance de nos comportements, de nos pensées pour maintenir la paix, par ces douces phrases. Un grand merci aussi à Stéphane Ravel qui nous a rappelé l'implication des républicains espagnols et l'esprit de fraternité qui a uni les hommes et les femmes pendant cette période de guerre, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent au souvenir et à la mémoire, à vous tous qui étiez présents.

